

RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES DE LA 5^{ÈME} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR LA COOPERATION FINANCIERE

Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière (GTCF) a tenu avec succès sa 5^{ème} réunion le 15 octobre 2015 à Ankara, Turquie, sur le thème de « Systèmes de paiement de détail dans les Pays Membres de l'OCI ». Lors de la Réunion, les participants ont discuté de certaines questions cruciales concernant les politiques dans ce domaine, à la lumière des principales conclusions du rapport de recherche préparé spécifiquement pour la Réunion et des réponses données par les Pays Membres aux questions portant sur les politiques qui avaient été envoyées à l'avance de la réunion par le BCC. En conséquence, le Groupe de Travail a mis au point les conseils de politique ci-dessous.

Les Etats Membres du GTCF sont invités à transmettre leurs vues et observations sur ce document au Bureau de Coordination du COMCEC pour le 10 novembre 2015 au plus tard. Les commentaires reçus après cette date ne pourront pas être intégrés au document. Après y avoir inclus les contributions des Pays Membres, ce document sera soumis, en tant que résultat de la 5^{ème} Réunion du GTCF appelant à des actions futures, lors la 31^{ème} Session du COMCEC qui se tiendra du 23 au 26 novembre 2015.

Recommandation de politique 1. Accroître la sensibilisation aux avantages des systèmes de paiement de détail modernes à travers un enseignement de base sur les contrôles et la prudence dans le domaine de la finance et accroître la transparence afin de protéger les droits des consommateurs.

Logique :

La faible littératie financière et le manque de sensibilisation dans de nombreux Pays Membres représentent des défis majeurs qui diminuent les avantages potentiels de l'inclusion financière. La littératie financière est le principal élément permettant de créer du savoir et de la demande pour les instruments de paiement. En particulier, pour les personnes faiblement rémunérées et celles n'ayant pas de compte bancaire, certains systèmes de paiement de détail tels que les systèmes de cartes mobiles et prépayées fournissent des avantages significatifs. Ces avantages incluent une sécurité et une commodité plus importantes que pour les paiements en espèces, un contrôle des comptes personnels plus aisé et de meilleures possibilités en matière de mobilité. Les systèmes de paiement de détail peuvent également être coordonnés avec les systèmes de crédit / prêt, fournissant ainsi un accès aux capitaux pour ceux qui ne peuvent pas se prévaloir des services bancaires. Ceci peut apporter des avantages significatifs aux petites entreprises et aider à l'amélioration du niveau de vie en accroissant l'inclusion financière.

Tous les programmes visant à promouvoir la sensibilisation aux avantages des systèmes de paiement de détail modernes doivent fournir une éducation de base sur les contrôles et la prudence dans le domaine de la finance. Ils devraient également offrir des instructions sur l'utilisation d'instruments tels que les comptes courants /d'épargne, les guichets automatiques (ATM), etc. De plus, l'éducation du public devrait inclure des compétences de base en calcul, des techniques de tenue de comptes et une sensibilisation à propos des risques liés aux dépenses excessives et aux dettes. En outre, ces mesures et instruments accroissent tous la

transparence, ce qui vient soutenir les droits des consommateurs et faciliter l'accès à une utilisation efficace de ces filières.

Recommandation de politique 2. Explorer des façons de réduire davantage le coût des paiements de détail et chercher des modalités permettant l'interopérabilité

Justification :

Les frais suscités pour les consommateurs les découragent d'utiliser certains systèmes de paiement de détail lorsqu'ils voyagent entre les Etats Membres de l'OCI. Une meilleure interopérabilité peut réduire les coûts pour les opérateurs et pour les consommateurs et ainsi encourager une utilisation plus large, ce qui promouvrait l'inclusion financière et réduirait les risques de paiement. De bonnes pratiques à cet égard peuvent être observées dans certains Etats Membres : le système Gamswitch en Gambie par exemple existe à l'échelle du pays, il est basé sur le Web et est coordonné avec toute la région de l'Afrique de l'Ouest. Ce genre de bonnes pratiques peuvent être diffusées parmi les pays membres.

Recommandation de politique 3. Etablir / maintenir un processus de collecte de données sur les systèmes de paiement de l'OCI et un processus de déclaration des données dans ce domaine.

Justification:

Un système de base de données intégré devrait être établi afin d'assurer la transparence des données sur le crédit. Les gouvernements doivent se concentrer sur la question des bureaux de crédits fragmentés, indépendants ou inexistantes. Des normes et des pratiques en matière de gestion des données de crédit doivent être développées. La solvabilité devrait également être examinée et, au niveau national, des données sur les paiements doivent être mises à disposition des services de bureau de crédit.

Un système de déclaration des données commun est utile à la fois en vue de la mise en place de l'interopérabilité et afin d'aider à l'élaboration de politiques dans le futur. Un cadre de base, tel que celui utilisé dans l'étude analytique préparée pour cette réunion, constituera le point de départ pour le développement d'un système de suivi normalisé.

Instruments disponibles pour réaliser les recommandations stratégiques :

- ***Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière :*** Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière pourra élaborer de manière plus détaillée sur les domaines politiques mentionnés ci-dessus.
- ***Financement de Projets du COMCEC :*** Dans le cadre du financement de projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC émet chaque année un appel à projets. Grâce au financement de projets du COMCEC, les Pays Membres participant au Groupe de Travail sur la Coopération Financière peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale afin qu'ils soient financés par des subventions offertes par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les Pays Membres peuvent utiliser le

Financement de Projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets sélectionnés. Les projets peuvent inclure des séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins, du matériel et des documents de formation, etc.

- ***Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI*** : Lors des réunions à venir, les Banques Centrales de l'OCI pourraient se concentrer sur les domaines politiques mentionnés ci-dessus.